

**ASSEMBLEE GENERALE
DU COMITE DES FETES DE SAINT BONNOT**

7 février 2025

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes s'est tenue le vendredi 7 février 2025, à la salle des fêtes de Saint Bonnot, sous la présidence de Nathalie NAUDÉ-ASSELIN.

Présents : Mme Marie-Madeleine DIDIER-DIE, Trésorière, Mr Didier NAUDÉ, Secrétaire, Michel PIPARD, Secrétaire Adjoint

Excusé : Mr PERDEREAU, Commissaire aux comptes

Assistent à la séance : Marie-Hélène TREFOUEL, Maire - Mme et Mr DESSAULES - Laurence SANCHEZ - Nathalie GRILLOT - Daniel PICARD, Agent communal - Mme et Mr LEBRETON

La Présidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes et aborde l'ordre du jour.

Bilan des manifestations

Sur les manifestations qui ont été organisées, les concours de belote ont obtenu une très bonne participation et toujours dans une bonne ambiance amicale sans augmentation du prix d'inscription qui est resté à 9€/personne ; pas de vide-grenier cette année mais un barbecue « andouillette party » ; toujours une bonne participation pour l'exposition de peintures et le vin chaud qui cette année, au vu des conditions météo, a attiré peu de monde pour les illuminations de Noël.

Nathalie NAUDÉ-ASSELIN remercie très sincèrement toutes les personnes qui nous ont prêté mains fortes, dont Daniel et Stéphane nos agents communaux, afin de mener au mieux ces manifestations et pour les illuminations de Noël.

Rapport financier

Marie-Madeleine DIDIER-DIE, Trésorière, fait état des comptes avec un solde créditeur de 4459.61 €.

Les comptes sont soumis au Bureau et adoptés à l'unanimité.

Renouvellement du Bureau

Le Bureau est reconduit à l'unanimité.

Présidente : Nathalie NAUDÉ-ASSELIN
Secrétaire : Didier NAUDÉ
Secrétaire Adjoint : Michel PIPARD
Trésorière : Marie-Madeleine DIDIER-DIE

Questions diverses

La présidente invite l'assemblée à faire des propositions pour diversifier les manifestations, auxquelles s'ajouteront, les concours de belote, l'exposition peinture...

Nous étudierons la programmation des manifestations proposées :

Repas créole

Fête de la musique

Repas à la Chapelle Notre Dame du Charme

Soirée Beaujolais

Repas tête de veau

La séance est levée à 19 h 15.